

PROJET PEDAGOGIQUE

-ACM-

Accueil collectif de mineur

Saint Laurent de la Prée



2023/2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. CONTEXTE
2. PROJET EDUCATIF
3. PROJET PEDAGOGIQUE
4. ROLE DE L'EQUIPE
5. JOURNEE TYPE
6. ORGANIGRAMME
7. ANNEXE :
-REGLEMENT INTERIEUR

INTRODUCTION

Cette année l'équipe pédagogique a choisi le thème

« Les Arts »

Nous aborderons ce thème de manière ludique et pédagogique. Nous souhaitons faire de l'accueil, un lieu de socialisation et un espace harmonieux reconnu et protégé pour le bien-être de tous petits et grands.

Notre objectif est de permettre à l'enfant de s'épanouir et de participer à des apprentissages dans le bien-être (temps de repos, temps d'activité, règles de vie en collectivité), de se préparer à grandir, de devenir un acteur responsable à son devenir citoyen, de trouver et d'affirmer sa place dans notre société.

1. CONTEXTE

Saint Laurent de la Prée est une commune très ancienne qui s'étend sur un territoire de 2751 ha.

Elle est remarquable par la diversité de ses paysages : milieu à la fois aquatique et bocager, proche de la mer, bordée par la Charente, les zones boisées et les marais s'y côtoient.

On y retrouve également, une bibliothèque, un city parc, une aire de loisirs, différents clubs sportifs (golf, tennis, et foot).

Saint Laurent de la prée dispose d'un groupe primaire qui représente 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires, avec environ 180 familles inscrites.

♦ Structure

Accueil Collectif de Mineurs pour les 3-12 ans, 293 Route impériale, 17450 St Laurent de la Prée

Tel : 05 46 83 28 90/ Mail : periscolaire@saintlaurentdelapree.fr

♦ Présentation des lieux d'accueil

Locaux et mobiliers :

- Bloc sanitaire adapté au 3-12 ans
- Trois salles d'activité et de jeux
- Deux cours (une maternelle et une primaire)
- Un terrain multisports
- Deux préaux
- 3 réfectoires (salle de restauration)
- Deux vestiaires
- Un dortoir
- Une salle de motricité
- Une bibliothèque qui est aussi une salle d'activité
- Les salles de classe

Le personnel :

- 1 directrice titulaire BAFA / BAFA à temps complet
- 3 animatrices titulaire BAFA à temps complet
- 1 animateur titulaire BAFA à temps partiel
- 1 AESH à temps partiel intervenante sur le temps méridien
- 2 ATSEM à temps complet
- 2 ATSEM à mi-temps
- 4 personnels technique et cuisine à temps complet dont 1 avec CAP petite enfance intervenante sur le temps méridien

2. PROJET EDUCATIF

Organisateurs :

Commune de Fouras/ Saint Laurent de la Prée/ Ile d'Aix /Breuil Magné

La mairie de Saint Laurent de la Prée s'inclut dans le projet éducatif commun du PEDT.

Si l'équipe d'animation a en charge le choix des activités et la responsabilité du bon déroulement des animations (sécurité physique et morale), il appartient aux élus de définir les orientations de la politique des activités sociales qu'ils souhaitent développer.

L'éducation d'un enfant est globale et continue, c'est pourquoi la municipalité a choisi que les temps périscolaires soient encadrés par des animateurs diplômés présents sur l'ensemble des temps de l'enfant. Cette organisation doit garantir la continuité de la prise en charge éducative de manière ludique en respectant les besoins de l'enfant.

Voici les valeurs du projet éducatif

Ces valeurs s'entendent au sens large, toutefois, le contenu placé derrière chaque terme mérite d'être précisé :

- La tolérance :
Elle repose sur la reconnaissance et l'acceptation des différences sociales, culturelles, physiques, intellectuelles et morales.
- Le respect :
Il s'agit à la fois de préserver l'intégrité des personnes, mais aussi le matériel et plus généralement l'environnement, dans le cadre de règles établies en commun ou imposées.
- La laïcité :
C'est une conception politique impliquant la séparation de la société religieuse. Elle suppose une tolérance envers tous les cultes, en excluant par ailleurs toutes formes de prosélytisme et de manifestations ostensibles.
- La solidarité :
Elle suppose la reconnaissance de l'interdépendance, de l'entraide, du partage et de la coopération dans l'exercice de la citoyenneté.

3. PROJET PÉDAGOGIQUE

Il est l'application directe du projet éducatif. Il constitue une réflexion collective par l'équipe de direction en concertation avec l'équipe d'animation, qui définit les objectifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre.

Voici les objectifs :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser l'autonomie
- Favoriser la socialisation

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT	
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens</i>
-Respecter le rythme de vie de l'enfant	-Être à l'écoute des besoins de l'enfant -Aménager des espaces spécifiques
-Favoriser le ludique à tout moment	- En mettant en place des jeux sur le temps d'accueil - En intégrant la notion de rangement, du nettoyage - En organisant des grands jeux collectifs
-Découvrir l'environnement naturel et culturel	- En utilisant les ressources autour du territoire - En montant des projets en partenariat avec les différents acteurs de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

FAVORISER L'AUTONOMIE	
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens</i>
-Amener l'enfant à se prendre en charge et à prendre ses responsabilités	-Donner la possibilité de se servir seul pendant le repas en prenant compte de la notion de quantité et de partage. Mettre à disposition du matériel en responsabilisant l'enfant sur le respect et le rangement
-Adapter l'environnement pour favoriser l'expression	-Mettre à disposition du matériel d'expression graphique (crayons, feutre...) -Encourager la mise en place de projet individuel ou collectif (accompagnement des animateurs...) -Favoriser la liberté de choix (envie ou pas envie)
Accompagner l'enfant dans son développement d'individu	-Favoriser l'expression -Laisser la liberté de choix -Encourager pour avoir la motivation de faire des efforts et de persévérer

FAVORISER LA SOCIALISATION « Le Vivre Ensemble »	
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens</i>
Développer la relation avec les autres	- Favoriser la communication par le biais d'activités collectives - Susciter les centres d'intérêts pour les partager avec autrui - Développer des partenariats avec des structures extérieures
Favoriser le respect mutuel	- Permettre une relation de respect entre l'enfant, la famille et l'équipe d'encadrement - La politesse (bonjour, merci...) - Le sens du partage
Sensibiliser à la différence et la citoyenneté	- Aider l'enfant à prendre conscience du monde qui l'entoure (culture, environnement...) - Transmettre les droits de l'enfant - Sensibiliser l'enfant à la diversité de la société

4. ROLE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le directeur a comme fonction :

- De garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- L'animation de l'équipe pédagogique
- La gestion financière, administrative et matérielle de l'accueil collectif de mineur.
- Les relations entre les différents partenaires ainsi que les familles.
- La formation, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- La mise en œuvre du projet pédagogique

L'animateur a comme fonction :

- De garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants
- L'animation des activités ainsi que leurs préparations, mise en place et rangement.
- L'application des règles de vie et de veiller au respect des locaux et du matériel.
- De mettre en œuvre le projet pédagogique ainsi que les projets d'activités définis en équipe.

L'accueil périscolaire doit permettre :

- D'accueillir un grand nombre d'enfants (en fonction des moyens humains, matériels et capacité d'accueil de la structure) en proposant un espace où chaque enfant s'épanouit à son rythme en toute sécurité.
- D'être à l'écoute des enfants.
- De proposer aux enfants des activités éducatives (culturelles, sportives, manuelles, artistiques...) adaptées aux capacités et besoin de chacun.
- De participer à l'éducation des enfants et permettre à tous l'accessibilité aux notions de respect (du matériel, des locaux, des règles de vie, de soi, des autres...)
- La possibilité pour ceux qui le souhaitent d'avoir un temps et un espace dédié pour faire ses devoirs sous surveillance.
- De favoriser la sociabilité en collectivité et la mixité.

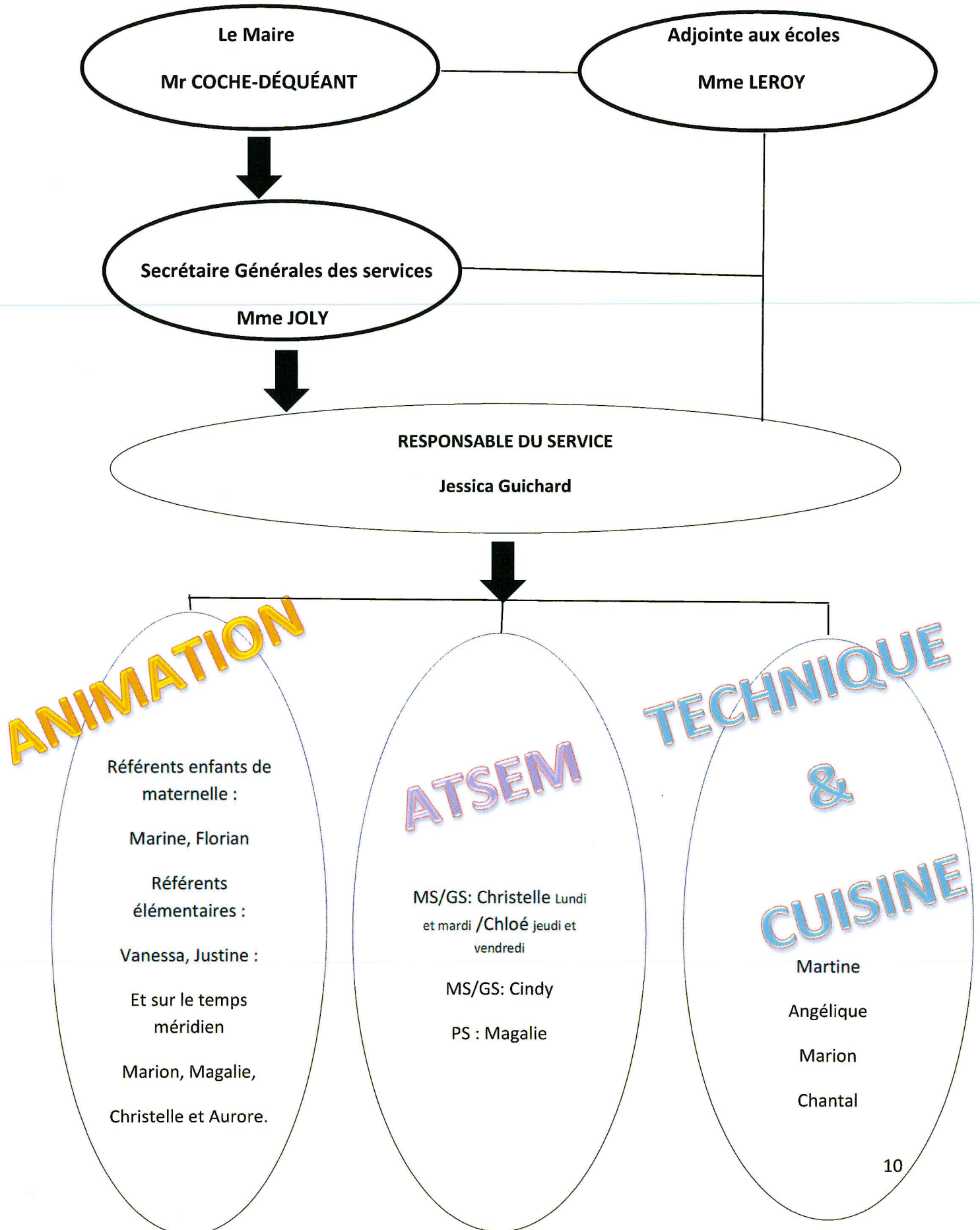
5. JOURNÉE TYPE

Horaires de l'accueil : Ouverture 7h30/ Fermeture 18h45.

Les premiers départs de l'accueil du soir pourront se faire après le goûter, soit à partir de 17h15.

Maternels	Élémentaires
7H30/8H15 Accueil des enfants ; jeu libre, lecture, musique, art créatif 8h15 Accompagnement des enfants des classes de maternel dans leur classe, après passage au wc et lavage des mains. 11h45 Prise en charge des maternelles pour la restauration, 1 animateur/ classe. 12h00/12h35 Repas PS/MS encadrés par 2 agents dans un réfectoire et MS/GS encadrés par 2 agents dans un autre réfectoire. 12h35/13h25 : PS/Dortoir : accompagnement par 3 agents pour le passage aux sanitaires puis vers l'endormissement au dortoir qui sera encadré par 2 agents dont 1 Atsem pour l'endormissement. MS et GS /Cour élémentaire, locaux de l'accueil, bibliothèque : Temps calme, retour sur le repas, activités diverses et variées et 1 TAP de proposé pour 12 enfants chaque jour après le repas. 13h25/13h35 : Regroupement et passage au sanitaire puis accompagnement en maternelle pour la passation à l'instituteur/trice. 16h30/17h : Prise en charge des enfants inscrits à l'accueil du soir, 1 animateur par classe. Accompagnement au réfectoire, prise de la collation. 17h/17h40 : Lavage des mains, récupération des sacs d'école et départ pour les locaux de l'accueil du soir, cour de maternelle ou salle de motricité. 17h40/18h45 : Départ pour les locaux du périscolaire en élémentaire. Jeux divers et variés, intérieur ou extérieur Jeux de sociétés adaptés, jeux de balle, jeux d'adresse, activités manuelles, dessins ou coloriage....	7H30/8H20 Accueil des enfants ; jeu libre, lecture, musique, art créatif 8h20 Les enfants sortent dans la cour accompagnée par 1 animatrice jusqu'à la prise en charge des instituteurs, à l'ouverture du portail. 11h45 Accueil des élémentaires dans la cour en sortie de classe par 3 personnels dont 2 animatrices. A l'arrivée d'une 4^{ème} personne, 1 animatrice prend en charge un groupe d'enfants pour un TAP (temps d'activité périscolaire) 12h45/13h30 Regroupement des enfants pour partir au réfectoire prendre le repas en 3 groupes (1 animateur /groupe +/- 35enfants) 13h35 Passation aux instituteurs. 16h30 Prise en charge des élémentaires inscrits à l'accueil du soir par 2 animateurs et la directrice. 16h45 Départ pour prendre le goûter au réfectoire. 17h15 sortie du gouter, jeux divers et variés ben intérieur ou extérieur. 18h45 fermeture • Chaque lundi et jeudi un encadrement des devoirs est proposé aux élémentaires par une bénévole sous inscription préalable le midi. • Chaque mardi soir une bénévole propose un atelier théâtre pour 6 enfants.

6. ORGANIGRAMME



LES PROJETS 2023/2024

- Sensibilisation au handicap en novembre
 - Marché de Noël en décembre
 - Carnaval en janvier
 - Alimentation et nutrition février
 - 4 temps sans écrans en avril
 - Environnement sur l'année
-